[illegible] fois lorsque l'ennemi se permettait d'approcher à la date la plus mémorable de son histoire.

Cette date d'ailleurs appartient à la France entière car, sans la victoire du 8 septembre, c'en était fait de l'intégrité du territoire national. Les vivandiières, déjà maîtres de Valenciennes et de Condé, malgré cette défaite, qui ne pouvait leur causer bien longtemps malgré la vaillance de ses défenseurs.

En paix, l'ennemi, sur toute notre frontière, était pour lui la supériorité du nombre et de l'armement, mais il était plus que vieillies troupes aurait facilement raison des soldats improvisés du général Houchard.

La lutte qui donc été inégale si nous avons bataillons avaient pour guide Lazare Carnot, chef du Comité de la guerre, et un Etat-major composé de Jourdan, le futur vainqueur de Fleurus, Leclerc, qui devaient quelques années plus tard, contribuer si puissamment au succès de la journée de Rivoli ; de Vandamme, le général intrépide, dont le nom, cher à la vieille garde, est inséparable de la prise d'Augsbourg et de la bataille d'Austerlitz.

Je n'ai certes pas la prétention de vous retracer les diverses phases de la lutte acharnée qui se livra sur le champ de bataille, 6 au 8 septembre, mais il m'appartient de rappeler avec un légitime orgueil qu'à la fin de la 3me journée, l'ennemi était obligé de se retranchemente qu'il avait cependant garni d'une artillerie formidable et que nos soldats y faisaient flotter le drapeau tricolore. Le lendemain le siège de Dunkerque était levé. Ce sont ces glorieux souvenirs que va perpétuer de bronz monument de au talent de notre éminent statuaire Darcq.

La ville d'Hondschoote, est doublement fière de l'inaugurer en ce moment sous le haut patronage du Ministre de la guerre et en présence de son délégué le général invalide à juste titre par le gouvernement de la République, du commandement de notre 1er corps d'armée.

Dans laque vibrante, M. le général Loizillon prononce le discours suivant :

Discours du général Loizillon

Je suis honoré par M. le ministre de la guerre, de la mission de le représenter aujourd'hui à l'inauguration du monument que vous avez élevé sur le théâtre même de la bataille d'Hondschoote. Il m'est heureux la première fois qu'il m'est donné de prendre la parole comme chef du 1er corps d'armée, d'avoir à évoquer devant vous le souvenir d'une victoire. J'y vois un heureux présage dont j'aime à accepter l'augure.

Ce monument est un hommage que vous rendez à la valeur des soldats de la 1re République ; il rappellera aux siècles à venir que si les premiers conscrits de 92 avaient eu des défaillances, déjà en 93 l'armée avait reprs confiance dans ses chefs ; et le nom de Houdschoote résonnera dans l'histoire de la fin du siècle dernier comme le prélude, le signal de cette époque de luttes héroïques qui devaient jeter tant de gloire sur les fastes militaires de la France.

Il y a bientôt cent ans, l'Europe tout entière s'était levée contre notre patrie.

La guerre désolait nos contrées aujourd'hui si florissantes et des armées d'Anglais, de Hanoviens, de Hollandais, de Hessois, les sillonnaient de tous côtés.

Dunkerque assiégée par 40,000 Anglais, commandés par le duc d'York, était aux abois. Vingt mille ennemis sous les ordres du maréchal de Freyting étaient établis près de Hondschoote et protégeaient le assiégeants.

C'est alors que le général Houchard, nommé récemment au commandement de l'armée, livra la célèbre bataille dont vous honorez le souvenir.

Les colonnes françaises s'avançant de Cassel, de Steenworde, Bailleul, Wormhoudt et le 6 septembre commence une lutte de trois jours ; lutte acharnée, combats héroïques où 18,000 hommes se battent contre l'armée anglaise, la refoulent de village en village et la délogent de ses retranchements ; et dans plus de 20 redoutes de haies, de bois, de fossés où on ne voit pas à quatre pas devant soi. « On ne se voit pas, écrit le chef d'état-major de Houchard, on se poignarde à tout le mot.

L'affaire a été longue et chaude, elle s'est terminée à la baïonnette comme celle des jours précédents ; le moyen est infaillible avec les soldats patriotes.

Nous étions victorieux. L'enthousiasme était grand parmi nos jeunes troupes.

L'ennemi avait abandonné le siège de Dunkerque et les généraux eux-mêmes, énivrés de leur victoire, regrettaient presque cet heureux événement.

« Malheureusement, écrivaient-ils, le siège de Dunkerque est levé, car s'il ne l'était pas, les Anglais le paieraient cher : ils seraient obligés de mettre bas les armes, sans quoi, ils seraient hachés ou mourraient d'une salée. »

Pendant ces trois journées l'armée avait été héroïque et si, comme l'écrivait à la convention le représentant du peuple Debrel « dans une armée de héros, quand tout le monde se bat bien, il est difficile de se faire remarquer, » il est cependant des actes de courage qui ne doivent pas être laissés dans l'ombre.

Un soldat de l'ancien régiment d'Anjou, nommé Georges vient d'avoir le bras fracassé par un boulet : « Eh bien, s'écrie-t-il, il m'en reste un pour servir ma patrie ! »

Comme cela était gaiement brave et vraiment français !

C'est ainsi, messieurs, qu'on se battait chez nous, il y a cent ans.

Et, si nous éprouvons une juste fierté à rappeler des souvenirs si glorieux, nous sommes aussi pénétrés de confiance dans l'avenir, car nous savons que dans le sol pays d'hommes qui forment aujourd'hui les armées de la République française, les braves sont nombreux, tout prêts à faire comme Georges, le sacrifice de leur bras, de leur existence pour la défense de la patrie. (Applaudissements, Cris de vive la République).

Immédiatement après, le général Loizillon se dirige vers M. Darcq et lui serrant énergiquement la main le félicite chaleureusement de son œuvre.

M. Manso, le poète Lillois déclame alors au pied de la statue la poésie suivante, qui soulève les applaudissements des auditeurs :

Dans ton drapeau vainqueur superbement drapé,
Nous te saluons, guerrière à la vaillante épée,
Et nous te saluons avec émotion
Rayonnant souvenir d'une aurore féconde,
Auxiliaire dont l'éclat fit trembler le monde,
Qu'on nomme : « Révolution ».

Au jour de ce réveil, le peuple, en colère,
Brisa d'un poing nerveux sa chaîne séculaire,
Les d'un joug esclavage!... Alors on vit des rois,
Jusque-alors jouir d'asservir, se prendre à frémir...
Mais un bruit, levant, soudain, sa tête altière,
Fit pâlir de grande voix.

Et ce bruit, c'était l'écho de la patrie !
Et, en effet, il s'unissait avec idolâtrie,
Il mit tout son espoir, il mit toute sa foi ;
A l'habitation, aux travaux, aux ateliers,
Il oppose ce cri retentissant : aux armes !

Cet homme, Carnot, en fut tout

Ce qu'ils avaient au cœur ce n'était pas la haine,
Ils allaient vers un but, une lueur sereine
Semblait devant leurs pas éclairer le chemin.
Ils allaient, ils allaient, ils allaient immoler
La jeune Liberté, les yeux pleins d'étoiles.

Les guides, l'épée à la main,
Leur cœur vibrait, ardent, ils marchaient à l'aise,
Ils marchaient aux accents fiers de la *Marseillaise*,
Ce regard assuré, l'audace sur le front ;
Dans leurs cœurs, l'espérance, et, emportant la gloire,
Car ils savaient comment on gagne une victoire,
Et comment on venge un affront !

Ah ! c'était le beau temps des luttes héroïques !
Ces soldats improvisés sous les balles, stoïques,
Passaient au pas de charge et les cheveux au vent,
Et quand un régiment fondait sous la mitraille
Un autre venait, sans un mot, se jeter dans la bataille
En jetant ces mots : en avant !

O combats de géants ! ô grandes épopées !
Charge de la poudre et l'éclat des épées
Passant triomphalement sur le sol de France !

Quand cette rude armée était lasse ou meurtrie,
Elle se relevait avec un mot : Patrie !
Et d'un bond reformait ses rangs.
Ce mot seul suffisait pour la rendre invincible,
Et faisait un héros d'un paysan paisible.
Patrie ! avec ce mot inscrit dans leurs cœurs,
Ces soldats mal armés surent sauver la France ;
Et mirent, quand sonna l'heure de délivrance,
Sur son front les Lauriers vainqueurs.

Carnot ! nouveau guerrier sans peur et sans reproche,
Quand près de toi marchaient Marceau, Kléber
Ces preux aux bras d'airain, aux regards inspirés,
La Gloire souriait... et qu'ils étaient superbes
Ces héros nés d'hier, ces soldats improvisés,
Sous les étendards déchirés !

Fiers soldats de l'an douze, en ce coin de la France
Vous vainquîtes, un jour !... votre héroïque cendre
Est mêlée à ce sol que baigna votre sang...
Et quand vous vous étiez, à mort, voté mémoire,
Il semble que dans l'air votre cri de victoire
Nous répondre et vibre puissant !

Et nous pouvons, soulant vers des hauteurs incertaines,
De guerriers étonnants et de grands capitaines
Se grouper dans le fond de l'horizon vermeil.
Blondes sur nos front ceux vous mêlent amitié,
Ombres, depuis un siècle en ces lieux endormies,
Cette heure est l'heure du réveil !

Hondschoote en ce moment n'est plus un ossuaire,
C'est l'Elysée. Au vent jetez votre suaire,
Regardez, la Victoire est là, le bras levé...
Et, s'entendant crier : « Vive la France française,
Comme il y a cent ans, sonne la *Marseillaise*,
Le jour de gloire est arrivé !

Et toi reste debout, ô virile statue !
Car si l'ombre jamais pouvait être abattue
Tu la ferai rendre au fond des cours français,
Reste là, toujours là, palpitant témoignage
D'un passé glorieux, de vaillamment d'âge en âge
La légende de ces succès.

Lève au ciel le regard de tes mâles prunelles.
Dort dans ces regards-là qu'aux heures solennelles
Le peuple vient puiser l'audace et la fierté,
Aujourd'hui nous t'aimons sous tes fleurs et tes palmes,
La Patrie a besoin d'heures douces et calmes,
Mais elle aime sa liberté !

Si le temps est passé des sanglantes conquêtes,
Pour défendre le sol les légions sont prêtes,
L'arme au pied, ils sont là ses nombreux bataillons
Sois sans crainte et poursuis ta noble tâche, ô France,
Les descendants des preux veillent pour ta défense :
L'autre est gardé par les lions !

Une longue acclamation succède la fin de cette poésie patriotique.

A 2 heures 1/2 la troupe, les pompiers, les sociétés de musique parmi lesquelles une société de marins de Fort-Philippe, défilent devant les autorités demeurées sur l'estrade.

Après le défilé le cortège officiel s'est rendu au moulin historique d'Hondschoote, endroit où s'est porté tout l'effort de la bataille dans la journée du 8 septembre. Le moulin revêt le type du moulin primitif ; construit entièrement en bois, les ailes immobilisées sont ornées de guirlandes, de feuillage ; en travers se lit l'inscription : 8 septembre 1793.

Ce moulin n'offre d'ailleurs qu'un caractère fort ordinaire et il est évident que son seul intérêt réside dans l'action dont il a été le théâtre.

Après cette excursion au moulin, le cortège est retourné à l'hôtel-de-ville où avait lieu le banquet.

Le banquet

Un banquet de 100 couverts a eu lieu à trois heures dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-ville, décorée de drapeaux tricolores et d'écussons aux initiales R. F.

Y assistaient : MM. le général Loizillon, Vel-Durand, préfet du Nord ; général Yung, Trystram, Clayes, sénateur ; Robin, colonel du 110e, Godefroy, sous-préfet de Dunkerque ; Petit, président de la Chambre de Commerce de Dunkerque ; Wanoumwenberghe-Bellenger, vice-président de la chambre de commerce de Dunkerque ; Coquelle, président du tribunal de Commerce ; Vancauwenberghe, maire de St-Pol ; Jacquemin, colonel du génie ; Thoris, conseiller d'arrondissement.

MM. Isambert, médecin major au 110e, docteur Durian, président du conseil d'arrondissement, Lyhé, chef du service de la marine, Marteaud, architecte du département, M. Manso, etc.

L'Union des Etudiants de l'Etat de Lille s'était fait représenter par son président M. Ogée.

Pendant le repas, l'orphéon la *Jeune France*, de Dunkerque, a chanté deux chœurs avec soin, exécutés avec beaucoup de talent par M. Ernest Antoine.

M. le général Loizillon a bien été obligé de se faire remercier et fêlicter cet excellent orphéon. Le président, M. Marchand a répondu que la *Jeune France* en venant à Hondschoote avait accompli un devoir patriotique mais avait surtout tenu à tenir sa place de société franchement républicaine. Cette déclaration a été accueillie par des applaudissements enthousiastes.

M. Outters, maire d'Hondschoote porte un toast à M. le président Carnot et au brave général qui surtout dans cette fête patriotique cette victoire assise française qui prépare patiemment le relèvement de la patrie.

Ces paroles énergiques et émues sont accueillies par des applaudissements chaleureux.

M. le général Loizillon répond en quelques mots que les soldats s'efforceront de mériter toujours la confiance du pays.

Le banquet s'est terminé au milieu d'un enthousiasme généraux, dans cette journée tout le monde a pu se rendre compte que l'enfin de la patrie, tous les cœurs ont vibré à l'unisson d'un immense amour pour la France.

ASSIGNION.

Chronique du Sport

Le Grand-Prix de Paris

A l'heure présente, le Grand-Prix de Paris s'est gagné 14 fois par des chevaux français, 10 fois par des anglais, 1 fois par un hongrois, 1 fois par un américain.

Les vingt-six courses

1859 *The Derwent*, anglais, à M. Saville (Goater).
1864 Vermout, français, à M. Delamarre (Kitchener).
1865 *Gladiateur*, français, à M. de Lagrange (Grimshaw).
1866 *Ceylon*, anglais, au duc de Beaufort (Canon).
1867 *Fervacques*, français, à M. de Montgomery (Forbhamp).
1868 *The Earl*, anglais, à M. Saville (Fordham).
1869 Glaneur, français, à M. Lupin (Kitchener).
1870 Sornette, français, au major Priollon (G. Pratt)
1871 Pas course.
1872 *Cremorne*, anglais, à M. Saville (Maldment).
1873 Boyard, français, à M. Delamarre (Carver).
1874 *Trent*, anglais à M. Marshall (Cannon).
1875 Salvator français, à M. Lupin (Wheeler).
1876 *Kisber*, hongrois, à M. Baltazzi (Maldment).
1877 Saint-Christophe, français, à M. de Lagrange (Hudson).
1878 *Thurio*, anglais, au prince Soltykoff (Cannon).
1879 Nubienne, français, à M. Ed. Blanc (Hutchinson).
1880 *Robert the Devil*, anglais, à M. Brewer (Rossiter).
1881 *Fervent*, anglais, à M. J. R. Beans (Fordham).
1882 *Bruce*, anglais, à M. Myers (F. Archer).
1883 Fervent, français, au duc de Castries (Cannon).
1884 Little Duck, français, au duc de Castries (Cannon).
1885 *Paradox*, anglais, à M. Broderick-Cloetes (Cannon).
1886 *Minting*, anglais, à M. R. G. Vyner (F. Archer).
1887 Timoleon, français, à M. P. Aumont (Woodlhurp).
1888 Sidonie, français, à M. P. Donon (T. Lane).
1889 Vasistas, français, à M. Delamarre (Rolfe).

Enfin, les Grands-Prix qui ont atteint le chiffre le plus élevé sont :

1881, Rayon d'or, Fresnell. 459,000 fr. ; celui de 1864, avec Vermout, 156,300 fr. ; celui de 1889, avec Vasistas, 455,000 fr., et celui de 1881, avec Nubienne, 401,900 fr.

Le Grand-Prix a été créé en 1863, avec Boyard, 114,000 francs seulement.

Le grand-prix de 1891

Cette année, il y a un champ assez nombreux.

Oldfellow, anglais ; J. Walls ; *Fitz-Hampton*, italien ; F. Webb.

Les chevaux français comprennent : *Le Nord*, *Fitz Roya*, *Vitz Roy*, Tom Lane ; *Pudovre*, French ; *Aiéante*, H. Luke ; *Capitaine Cocktail*, Chesterman ; *Wundora*, E. Cooke ; *Senlis*, Wrcheler ; *Fitz-Roy*, Rolfe ; *Navies*, Hartley ; *Le Glorieux*. Madge.

Le gagnant

1er, *Fitz-Roya*, cheval français appartenant au baron Alphonse de Rothschild, entraîné par M. Pelcher, est arrivé premier.

2e, *Fitz-Hampton*, italien, à M. Scheibler, est arrivé second.

3e, *Oldfellow*, anglais, à lord Ch. Montagne.

Les favoris étaient *Wandora* et *Le Nord*, arrivé second au Derby d'Epson et qui n'ont même pas été placés.

Au dernier betting, la cote était ainsi distribuée : *Fitz-Roya*, 16et ; *Fitz-Hampton*, 60et ; *Oldfellow*, 8et.

On voit que la journée a dû être bonne pour ceux qui ont parié pour l'heureux gagnant.

LES RÉGATES DE LILLE

Les Régates de Lille ont été moins brillantes qu'on ne pouvait l'espérer, l'emplacement choisi par ces épreuves ne permettait d'embrasser qu'une très faible partie du parcours et l'organisation insuffisante pêchait par de nombreuses omissions, enfin quelques équipes importantes sur lesquelles on avait cru pouvoir compter se sont abstenues, au dernier moment dit-on.

Si les tribunes des spectateurs étaient disposées de façon à ce que ceux-ci ne pussent ni voir, ni décider, ni entrer, ni sortir, ni se tenir debout, ni s'asseoir, exposant les malheureux qui avaient donné leur quarante sous à tous les périls de la pleurésie et à tous les ennuis qu'on peut se faire en toilettes intelligemment soulevées qui ménageaient des courants d'air savants ; la tribune des membres du jury, du comité et des invités, et surexhaussée de plusieurs mètres, était en revanche fort aérante et probablement très commode, mais il nous semble que ces réunions sportives ne sont pas faites, même quand elles sont sportives, ne sont point mêmes uniquement pour la joie d'une quinzaine de personnes et de quelques-uns de leurs favoris.

Voir une aimable jeunesse vider gaiement des flûtes de champagne est sans doute un spectacle plein d'attrait, et on trouvera très naturel que ceux qui veulent bien le donner se mettent ainsi en vedette. Mais n'y aurait-il pas moyen d'arranger les choses en insistant un peu plus sur ceux qui ne font qu'aimer à boire en disposant des places un peu plus convenables et un peu moins meurtrières pour ceux qui ont encore la naïveté d'attacher quelque intérêt aux épreuves qui servent de prétexte à ces réunions.

Enfin le *Cercle des Régates*, (dont les intentions sont l'en mais c'est très excellentes), quand il organise ces journées qui s'adressent à une population généralement bien élevée et même élégante, ne perdrait rien à choisir ses employés parmi des gens si non courtois, ce serait trop exiger peut être, mais au moins simplement polis. La recommandation a vraiment été amplifiée dans l'espèce, car il nous paraît absolument inutile de donner aux pla sirs du sport des allures cavalières qui frisent l'inconvenance.

Neuf prix ont été courus, il y en a un dixième qui n'était pas au programme, mais qui a été gagné tout de même, c'est celui des pharmaciens qui ne tarderont pas à faire fortune si on donne encore deux ou trois régates dans les mêmes conditions.

Nous ignorons encore quel est celui de nos sportsmen qui a pu emporter la palme, c'est-à-dire celui qui réalisera la plus forte recette, nous ne pourrons le savoir que dans quelques jours quand nous aurons fini de poitrine et les rhumes contractés hier se seront complètement développés, nous ferons tous nos efforts pour tenir nos lecteurs au courant de ce sport d'un genre certainement nouveau et qui sera sans doute aussi apprécié que les autres.

Voici le détail des courses :

N° 1. Embarcations de plaisance, 2 rameurs en pointe ou en couple, distance 1,100 mètres, 2 virages.

1er prix, Chat-Noir, Sport nautique Valenciennes, 5 m. 41 s.

2e, Sans-Façon, Roubaix, 5 m. 47 s.

3e, Pitt, Dunkerque, 5 m. 54 s

4e, Minou, Sport nautique de Lille, 6 m. 10 s.

N° 2. Yoles-Gigs (juniores), 2 avirons de pointe, distance 1000 mètres, 2 virages.

1er prix, Illusion, Sport nautique Gand, 5 m. 11 s. 1/4.

2e, Y a rien, Dunkerque, 5 m. 14 s.

3e, Congo, Roubaix. 5 m. 14 s. 1/4.

N° 3. Construction libre (juniores), 2 avirons de couple ; distance, 1,100 mètres, 2 virages.

1er prix, Evohé, Union nautique de Liège, 5 m. 19.

2e prix, Boule, Union nautique de Valenciennes, 5 m. 57 s.

N° 4. — Yoles Gigs (seniores), 2 avirons de pointe, distance 1,100 m., 2 virages.

1er prix, Myosotis, Union nautique de Calais, 4 m. 58 s.

2e prix, Y a rien, Sporting dunkerquois, 5 m. 10 s.

3e prix, Martha, Sporting d'Armentières, 5 m. 11 s.

4e prix, Franquette, Sport de Gand, 5 m. 12 s.

N° 5. — Périssoires (axis), distance 1,100 m., 2 virages.

1er prix, Lézard, Cercle de Bruxelles, 5 m. 55 s.

2e prix, Rat-d'eau, Régates gantoises, 6 m. 08 s.

3e prix, Lassitude, St-André, 6 m. 29 s.

Paradoxe du Sport nautique de Gand qui avait parcouru la distance en 5 m. 40 et était affiché comme premier au tableau a ensuite été exclu de la course par une décision du jury pour avoir gêné ses concurrents.

N° 6. — Yoles gigs (juniores) 4 avirons de pointe. Distance 2, 200 m. 4 virages.

1er prix, Fleur de Lys. Sport de Gand, 9 m. 40 s.

2e, Coquelicot, Sporting d'Armentières, 9 m. 55 s.

3e, Hamlet, Cercle de Roubaix, 10 m. 06 s.

N° 7. — Construction libre (seniores) 2 avirons de couple. Distance 1,400 m. 2 virages.

1er prix, Evohé, Union de Liège, 5 m. 10 s.

2e, Quand même, Cercle de Roubaix, 5 m. 12 s.

3e, Boule, Union de Valenciennes, 5 m. 26s.

N° 8. — Construction libre (seniores), 4 avirons de pointe. Distance 2,200 m. 4 virages.

1er prix : La Retraite, Union de Calais, 9 m. 11 s.

2e, La Fringante, Sport de Gand, 9 m. 42 s.

3e, Hamlet, Cercle de Roubaix, 10 m. 10 s.

9e.— Périssoires à obstacles, Distance 600 m. 1 virage.

1er. Epinoche, Rowing-Club, Lille.

2me. Vice-Versa, Saint-André.

3me. Lassitude, Saint-André.

CHRONIQUE REGIONALE

Banquet offert à M. Vel-Durand

A DUNKERQUE

M. le Préfet du Nord vient de terminer la tournée de révision. A Dunkerque, un banquet lui a été offert par les républicains de arrondissement.

Près de deux cents convives avaient répondu à l'appel des organisateurs. Parmi eux citons : MM. Trystram, ancien député, conseiller général ; Clayes, sénateur, maire de Bergues ; Alfred Petit, président de la Chambre de commerce ; Duvian, président du Conseil d'arrondissement ; Vancauwenberghe de Téggen, conseillers d'arrondissement, etc.

Au dessert, M. Trystram, après avoir rappelé tout ce que la République a fait pour le bien et la grandeur du pays, et l'aide que le gouvernement n'a cessé d'apporter au développement du port de Dunkerque, porte la santé de M. Vel-Durand, le représentant du gouvernement de la République dans le Nord.

M. Vel-Durand, dans une improvisation charmante remercie M. Trystram des excellentes paroles qu'il vient de prononcer, la République en effet, dit-il, a donné à tous les citoyens la prospérité, mais un trop grand nombre de déshérités étaient privés.

Elle protège et protége plus que jamais l'enfance.

Elle cherche par tous les moyens pratiques à améliorer la situation des ouvriers ; et il est certain que la République a fait pour les ouvriers plus d'efforts que les monarchies n'en avaient faits dans tout le passé de notre histoire nationale.

Le banquet s'est terminé après une heureuse allocution de M. Clayes, sénateur, maire de Bergues.

Caisse de retraite militaire. — L'Union Démocratique des anciens défenseurs de la Patrie, dont la fondation a été approuvée par arrêté ministériel du 30 septembre 1888, désireuse de grouper dans un sentiment fraternel tous les anciens combattants des armées de terre et de mer, sans distinction de corps ni de grades, vient de créer en leur faveur une Caisse spéciale de retraite, ouverte aux adhérents, moyennant le modique versement d'une cotisation mensuelle de un franc, ou quarante centimes ; (soit 0,05 centimes par jour.)

Après une année de versements, les Sociétaires ont droit à la médaille d'argent commémorative et à une pension, ainsi qu'aux défenseurs de la patrie, contre paiement de leur valeur.

La Société admet également des membres honoraires, qui sont astreints à un versement minimum de 10 francs par an.

Les demandes d'inscription, avec indication des services militaires, doivent être adressées à M. E. George, président de cette association patriotique, 15, boulevard Ornano, à Paris.

Les grandes vacances. — M. le Ministre de l'Instruction publique a fixé ainsi qu'il suit les vacances des élèves des lycées et collèges de garçons et de filles : distribution des prix, mardi 5 août ; ouverture des vacances, mercredi 6 ; rentrée des classes, lundi 6 octobre.

Une éclipse. — On annonce pour le 17 juin une éclipse de soleil partiellement visible en France. Le phénomène commencera vers sept heures du matin et se terminera à une heure de l'après-midi.

A cette même date, M. Rub Falb, le célèbre météorologiste de Vienne, prévoit de sérieuses perturbations atmosphériques et terrestres, et notamment une éruption de l'Etna.

Chômage. — Le Préfet du Nord donne avis, qu'en conséquence d'une décision de M. le ministre des travaux publics, le commencement du chômage de la Sambre et du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, est reporté au 25 juin 1890.

Les ressources de M. Vergoin. — Les journaux d'Avesnes et de Valenciennes racontent qu'on répand à profusion dans la région des annonces signées d'un agent de réassurances qui, vient, avec le concours de M. Vergoin, de fonder place de Brouckère, à Bruxelles, un cabinet de contentieux civil et commercial pour l'étude et la direction des litiges internationaux, spécialement pour l'Allemagne, les Pays scandinaves et la Russie.

M. Vergoin, invoque outre sa qualité d'ancien avocat général près diverses cours, quinze ans de barreau et son ancienne situation d'avoué.

Le signataire du prospectus en question garantit, grâce à la présence de M. Vergoin, la parfaite honorabilité de sa maison.

NOUVELLES OFFICIELLES

Nominations judiciaires. — Sont nommés :
Président du tribunal de Saint-Omer, M. Petit, président du tribunal de Béthune.
Président du tribunal de Béthune, M. Bérard, juge d'instruction à Valenciennes.
Juge à Valenciennes, M. Delaide, juge d'instruction à Béthune.
Juge à Béthune, M. Gobert, juge à Hazebrouck.
Juge à Hazebrouck, M. Poillion, avocat.
Sont nommés juges de paix :
Lille (2e arrondissement), M. Goubel, juge de paix de Santon Quesnoy (Nord).
Canton-Sud de Tourcoing, M. Brocquard, juge de paix d'Armentières.
Canton d'Armentières, M. Delsaux, juge de paix de Montreuil.
Canton de Montreuil (Pas-de-Calais), M. Lenoir.
Canton de Pas (Pas-de-Calais), M. Doucedame.

Chronique locale

ROUBAIX

La Fête de Saint-Mamers

La revue des braves pompiers de Roubaix a été passée hier à midi sur la Grande-Place, par M. l'adjoint Pierre Destombe.

Cette solennité attire chaque année beaucoup de monde, car on aime toujours à admirer cette poignée de braves qui est toujours prête à marcher au danger. La Grande Harmonie prêtait son concours et après un très beau défilé devant la mairie, ils ont fait en ville leur promenade habituelle.

A trois heures, un banquet les réunissait toute la journée, il se rendit chez son père, un vieillard d'une soixantaine d'années et voulut le frapper : son frère Jules, qui se trouvait justement là, voulut s'interposer et une rixe s'engagea dans laquelle Victor porta à son frère un coup de couteau à la cuisse.

Les agents prévenus aussitôt ont arrêté ce mauvais fils et l'ont conduit au commissariat du 1er arrondissement.

Porte-monnaie perdu. — Mme F..., marchande de fromages, était montée sur le car à la Gare, hier soir vers neuf heures et lorsqu'elle voulut prendre son porte-monnaie pour payer sa place, elle s'aperçu qu'il avait disparu. Il contenait une somme de cent francs environ.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de samedi, sept chiens ont été mis en fourrière, et cinq contraventions ont été dressées.

Un cœur pour deux amours. — Marie Depoorte, fleuriste, âgée de 38 ans, est unie à Constant Lauscance, domestique, âgé de 33 ans ; mais d'un autre côté, elle aime un certain Desmottre, avec qui, depuis quelque temps, elle habite une chambre rue Bernard.

Or, Marie Depoorte se présentait la nuit dernière vers une heure, au poste du troisième arrondissement, où elle fut reçue par les agents Jonville et Béague.

Elle se plaignait d'avoir reçu des coups à son mari ; elle portait en effet à la joue gauche, une blessure longue de sept centimètres.

On alla immédiatement chercher le docteur Bernard qui prodigua à la victime les premiers soins.

Pendant ce temps, les agents Jonville et Béague se rendaient au domicile de Lausance, où ils étaient très mal reçus ; c'est à coups de poings et à coups de pied qu'il les accueillit.

Il fit tant d'extravagances que les agents durent lui lier les pieds et les bras pour le conduire au dépôt.

La discussion. — De la discussion jaillit quelquefois la lumière, mais il en jaillit le plus souvent des coups.

Samedi soir, à six heures, à la suite d'une discussion qui a éclaté à l'école de natation entre Louis Bernard, âgé de 48 ans, demeurant rue Meyerber, et Guillaume Boom, charbonnier, âgé de 48 ans, demeurant rue de la Basse-Masure ; ceul-ci a infligé un coup de brosse sur la tête de son adversaire.

Une contravention a été dressée à sa charge.

Chambre syndicale des garçons brasseurs. Les inscriptions pour cette société seront reçues à partir de ce jour, chez M. Guillaume Servraux, estaminet du Baryton, rue du Grand Chemin, n° 60.

HOTEL DU COMMERCE

Café Billards. — Rue Nain, 20, Roubaix

Tous les Dimanches et Lundis, orchestre symphonique, de 6 à 11 heures. Dîners à prix fixe à la carte, spécialité pour familles. Grande salle pour noces et banquets. 1710

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes : bizarres et irrégulières, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang, et par suite, indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (sirop d'herbes). Le Rob Lechauxmédicale dépuratif régénère chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bourdonnements de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions sans lesquel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la régénération du sang (44e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste à Bordeaux, en envoie gracieusement à ceux qui la demandent. Il envoie aussi franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 fr. ou 6 flacons contre 21 francs.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Oxil, rue Esquermoise, 90 ; Fanyau ; Dorée et Cie ; Cossne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. A Tourcoing : Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : Sablin-Boulet. — A Fresnes : Berriez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 9 au 14 Juin 1890

	Nombre	Poids de colis	Kilos
Soies.	17		759
Laines peign.	3.257		432.987
Laines filées.	748		79.981
Id. blousses	35		3.791
Cotons	455		45.575
Totaux.	5.217		560.099
Décroissance.	39		opér.
Titrage	345		0

Le Directeur de la condition publique.
L. BIPPER.

TOURCOING

Un pendu rue Saint-Roch. — Le nommé Henri Chocraux, 35 ans, tisserand et cabaretier, rue St-Roch, s'est pendu hier matin dans son grenier. L'idée de mettre fin à ses jours a du lui venir pendant la nuit, car il était habillé comme pour sortir. C'est la belle sœur de Chocraux qui en montant chercher ses bottines trouva le malheureux pendu.

Affolée, cette dame descendit en poussant de grands cris, un citoyen qui passait dans la rue, entra et monta couper la corde ; mais l'asphyxie était complète.

Chocraux, était marié et père de 5 enfants. C'était une tête faible, il n'aurait pas du avec son caractère sérieux cabaretier, car Chocraux se mettait à propos de rien martel en tête.

Un futur Cartouche. — Il y a quelques mois, nous racontions les exploits de deux gamins de la rue de Gand : Ernest Tonneau, âgé de onze ans, et un nommé Billard. Tonneau, malgré son jeune âge, a déjà commis des vols nombreux.

Il avait, de complicité avec son jeune camarade volé 90 francs à son grand père et tous deux étaient partis faire la noce à Lille où, étant Tonneau, on devait exécuter Vandomme.

Billard fut condamné à la détention dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

Tonneau, lui, en fut quitte pour cette fois, le vol ayant été commis au préjudice de son aïeul.

Samedi après-midi, Tonneau rôdait avec un gamin de son âge, Jules Vandecapel, du côté du Pont-des-Neuville. Ayant remarqué que Mme Vermeche-Desmette, cabaretière, sortait de chez elle en fermant sa porte, Tonneau dit à son ami :

— La femme d'ici sort en fermant sa porte, y doit faire bon dans la maison, on va rinter s.

Il se dirigea vers la porte, la secoua sans faire mettre en prison ; et après avoir bu toute la journée, il se rendit chez son père, un vieillard d'une soixantaine d'années et voulut le frapper : son frère Jules, qui se trouvait justement là, voulut s'interposer et une rixe s'engagea dans laquelle Victor porta à son frère un coup de couteau à la cuisse.

Les agents prévenus aussitôt ont arrêté ce mauvais fils et l'ont conduit au commissariat du 1er arrondissement.

Porte-monnaie perdu. — Mme F..., marchande de fromages, était montée sur le car à la Gare, hier soir vers neuf heures et lorsqu'elle voulut prendre son porte-monnaie pour payer sa place, elle s'aperçu qu'il avait disparu. Il contenait une somme de cent francs environ.

Chiens en fourrière. — Dans la journée de samedi, sept chiens ont été mis en fourrière, et cinq contraventions ont été dressées.

Un cœur pour deux amours. — Marie Depoorte, fleuriste, âgée de 38 ans, est unie à Constant Lauscance, domestique, âgé de 33 ans ; mais d'un autre côté, elle aime un certain Desmottre, avec qui, depuis quelque temps, elle habite une chambre rue Bernard.

Or, Marie Depoorte se présentait la nuit dernière vers une heure, au poste du troisième arrondissement, où elle fut reçue par les agents Jonville et Béague.

Elle se plaignait d'avoir reçu des coups à son mari ; elle portait en effet à la joue gauche, une blessure longue de sept centimètres.

On alla immédiatement chercher le docteur Bernard qui prodigua à la victime les premiers soins.

Pendant ce temps, les agents Jonville et Béague se rendaient au domicile de Lausance, où ils étaient très mal reçus ; c'est à coups de poings et à coups de pied qu'il les accueillit.

Il fit tant d'extravagances que les agents durent lui lier les pieds et les bras pour le conduire au dépôt.

La discussion. — De la discussion jaillit quelquefois la lumière, mais il en jaillit le plus souvent des coups.

Samedi soir, à six heures, à la suite d'une discussion qui a éclaté à l'école de natation entre Louis Bernard, âgé de 48 ans, demeurant rue Meyerber, et Guillaume Boom, charbonnier, âgé de 48 ans, demeurant rue de la Basse-Masure ; ceul-ci a infligé un coup de brosse sur la tête de son adversaire.

Une contravention a été dressée à sa charge.

Chambre syndicale des garçons brasseurs. Les inscriptions pour cette société seront reçues à partir de ce jour, chez M. Guillaume Servraux, estaminet du Baryton, rue du Grand Chemin, n° 60.

HOTEL DU COMMERCE

Café Billards. — Rue Nain, 20, Roubaix

Tous les Dimanches et Lundis, orchestre symphonique, de 6 à 11 heures. Dîners à prix fixe à la carte, spécialité pour familles. Grande salle pour noces et banquets. 1710

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes : bizarres et irrégulières, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang, et par suite, indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (sirop d'herbes). Le Rob Lechauxmédicale dépuratif régénère chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aig